CONFÉRER

(export du DFSM au 05/11/2026 à 21:49)

[1] CONFÉRER Médecine - Médecine

verbe intrans.
Etymologie FEW II-2 1029b : conferre

Définition Convenir notamment à un état du corps, en parlant d'un remède, d'une substance, d'une pratique.

Notes

- CONVENABLE

Citations

- ...se les choses sont evacuees comme elles doivent, elles conferent et font bien au corps.
 Martin de Saint-Gilles, *Amphorismes Ypocras, 1362-1363, 53.*
- li solaus en esté nuit mains a ciauls qui se coucent ou il luit, mais que la teste toutefois soit gardee qu'il ne l'ataingne a plain, que li solaus d'yver ne fait, car ce qu'il esmoet et dissolve en esté pour sa grant vertu, il le consume et degaste completement, Et pour ce voit on qu'il confere et vault moult as ydropiques.
 Evrart de Conty [Aristote], *Problemes, ca 1380, I, 31, fol. 34v.*
- Les choses dont ameres et puans sont indigestibles de lor nature, pource que tels choses ne conferent point au nourrissement du cors.
 Evrart de Conty [Aristote], *Problemes, ca 1380, I, 47, fol. 46v.*